

Des milieux de travail essoufflés, du temps à négocier

LORS DU DERNIER CONGRÈS TRIENNAL DE LA FTQ, LES QUELQUE 1 500 PERSONNES DÉLÉGUÉES ONT VOTÉ UNE RÉOLUTION À L'EFFET DE FAIRE DE LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE UNE PRIORITÉ. C'EST POURQUOI LA FTQ ORGANISE UN COLLOQUE, LES 11 ET 12 NOVEMBRE PROCHAIN, AFIN DE DRESSER LE PORTRAIT DE LA SITUATION DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET D'ÉLABORER DES PISTES D'ACTION POUR FACILITER CETTE CONCILIATION.

Ce colloque sera une occasion unique de définir les enjeux autour de cette question d'actualité, d'échanger sur les solutions mises de l'avant par les différents syndicats affiliés et aussi d'alimenter les débats dans les milieux de travail. Les services de la recherche et de la condition féminine de la FTQ planchent depuis déjà plusieurs mois sur la préparation de cet événement. Des rencontres terrain ont débuté avec des travailleurs et des travailleuses provenant de divers milieux de travail syndiqués et de différentes régions. Ces échanges alimenteront les contenus qui serviront à préparer le document d'appui qui sera discuté lors du colloque.

Stéphane Hudon, agent de développement à la Com-



mission de la construction du Québec (CCQ), affilié à la section locale 573 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), a fait partie d'un des groupes de discussion animés par le Service de la recherche de la FTQ. Pour lui, l'enjeu est de taille et sa section locale est déjà passée à l'action pour trouver des solutions afin d'accommoder ses membres. «*Nous vivons chez nous deux grandes problématiques. Celle des jeunes familles avec enfants qui sont aux prises avec les problèmes de garde-rie et de transport alors que nous avons des horaires fixes qui débutent à 8 h 15. L'autre problématique importante est celle de la "femme-sandwich" prise entre les enfants et les parents vieillissants.*

Une définition inclusive de la famille

Pour Stéphane Hudon, un des enjeux majeurs dans le dossier de la conciliation travail-famille réside dans la définition que nous donnons de la famille. «*Il faut arrêter de définir la famille uniquement par les conjoints et les enfants. Il*

faut élargir cette définition, y inclure les frères, les sœurs, les parents, les beaux-parents, les petits-enfants, etc. Les grands-parents chez nous, depuis la signature de la dernière convention collective, peuvent se prévaloir des congés sociaux et des congés de maladie pour eux-mêmes ou pour leur famille, dans cette notion plus large.»

Le colloque, qui mettra l'accent sur les milieux de travail, sera justement l'occasion d'échanger sur des expériences vécues et sur ce que les syndicats peuvent revendiquer pour faciliter la conciliation travail-famille.

À la recherche du temps perdu

Le temps est évidemment l'enjeu principal des conflits entre les exigences du travail et tout le reste de la vie personnelle. Les participants et les participantes au colloque en débattront donc sous toutes ses coutures: la réduction du temps de travail, y compris le travail à temps partiel, la retraite progressive ou la diminution du travail en heures supplémentaires; l'aménagement du temps de travail avec toutes les variantes d'horaires et de flexibilité personnelle ou collective; les congés ciblés sur la famille, etc.

Des échanges à ne pas manquer, un monde à changer! C'est un rendez-vous.

Tous les détails concernant l'inscription seront disponibles sous peu sur le portail Internet de la FTQ: www.ftq.qc.ca